

Procès-Verbal
Conseil d'administration
Du 22 JUIN 2017

Excusés: JM. BOURGUOIN – R. COMBAZ – C. GARAIX - S. PROCUREUR
Présents: R. BECK - M. CANFORA – MA. CANU – F. CONTI – C. GAMBA – JP. GANTEAUME –G. GONZALEZ – T. HENNY – E. JUILLET – JP. LAFONT – C. MARTINEZ– D. MELLET - Y. SZYMCZAK – B. VENDELLI
Invités : G. GARCIA

Début de la réunion : 19 H 24

M. CANFORA, remercie Yohan pour son accueil et commence la réunion.

1 –Convention pluriannuelle 2018-2021, avec le Conseil Régional :

La convention pluriannuelle a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Région, en vue de soutenir le programme d'actions que cette dernière souhaite mettre en œuvre.

Il s'agit d'un projet PACA signé par le nouveau Président du Comité Régional PACA. Nous allons recevoir début Juillet, la convention pluriannuelle, la convention annuelle ainsi que les documents liés à cette dernière.

Date de restitution avant le 31/10/2017. Toutefois, dans la mesure où nous ne serons fusionnés qu'à partir du 26 Novembre 2017, nous rendrons la nôtre rapidement après cette date.

Dans la convention figurent les actions particulières, stages, actions de détections... Les actions non récurrentes font l'objet d'une demande à part. Les demandes de subvention doivent être déposées avant fin octobre 2017, pour des manifestations en 2018.

2 - Visite de Michel CALLOT :

Le Président de la FFC, était présent le 26 Mai dernier, aux Pennes Mirabeau pour évoquer la fusion. Il a pu nous faire part de son expérience en la matière et a été attentif à l'exposition du processus tel qu'il a été lancé entre les Comités de Provence et de Côte d'Azur. Dates phares : 15 Septembre 2017, validation par les CA du traité de fusion, 26 Novembre 2017, validation de la nouvelle entité PACA.

3 – Approbation de l'accompagnement par Le Cabinet d'Avocats Octave :

M. CANFORA, explique en quoi consiste cet accompagnement.

Il s'agit d'un cabinet habitué à ce type de processus de fusion. Il lui paraît indispensable d'être épaulé notamment au niveau de la rédaction du Traité de fusion car notre Comité présente quelques particularités comme le crédit-bail, ou la procédure en litige avec LOCAM.

Le Comité Côte d'Azur validera au cours de son prochain CA, la même démarche le 28 Juin prochain.

Bien entendu cette contribution est payante. Environ 6 000 € (3000 € par comité).

Après une longue discussion, approbation de celui-ci avec 3 abstentions.

4 – Proposition des nouveaux statuts :

Les statuts ont été rédigés sur la base de ceux adoptés par le Comité Auvergne – Rhône Alpes, lors d'une réunion de la Coordination Régionale à Hyères le 5 juin 2017. Ils ont fait l'objet d'une relecture qui a donné lieu à quelques modifications le 19 juin 2017. Cette dernière mouture sera envoyée au service juridique de la FFC et soumise à l'avocat.

Concernant le siège du futur Comité PACA. Christian LAZARINI, désire s'assurer de la possibilité de voir l'antenne de Hyères disposer d'une véritable existence juridique.

A spécifier : Elu pour 3 ans, sur le modèle des olympiades (note de M. MARTINEZ)

Le règlement intérieur du Comité PACA, sera établi, par la nouvelle équipe.

5 - Situation financière :

La situation arrêtée au 15 juin 2017 fait apparaître un excédent de 13 425.51 euros. 5 957 licences dont 128 restent à valider. A noter de nombreuses annulations qui sont autant de manque à gagner pour Le Comité Régional, la FFC et les Clubs. Un audit complet a été demandé au Cabinet Baumann. Il sera livré avec la situation arrêtée au 31/06/2017, dans le cadre de la fusion.

6 –Présentation par Georges GARCIA, Vélo Passion Avignon CD84 :

Grande manifestation autour du vélo à l'initiative du Comité Départemental du Vaucluse en partenariat avec Avignon Tourisme et le Conseil Départemental, sur le même modèle que « Cheval passion ».

Ce salon, doit se dérouler sur 3 jours, en Janvier 2018. Il aura pour cœur le Parc des expositions à Avignon et disposera d'un véritable appui de la collectivité. Il va permettre de promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes auprès du grand public. Les clubs y seront associés ; cycles de conférences, expositions, bourse aux vélos, Indoor de BMX, Cyclo-cross, Rando cyclos... autant de manifestations que de variantes propres aux cyclismes seront proposées.

François CONTI, se met à la disposition de Georges GARCIA, en cas de besoin.

7 –Point sur les Championnats Régionaux :

Quelques changements suite à annulation, comme les minimes et cadets, en cyclisme Traditionnel, initialement prévu le 11 juin à Aubagne, mais qui a dû être reportée pour des raisons administratives au 25 Juin, date à laquelle se déroulait le Tour de Côte d'Azur pour les mêmes catégories. Finalement le Championnat a été organisé à Gréolières.

La DH est annulée à Aurons.

Les Masters organisés à Gréoux les Bains, seront déplacés fin Juillet à Risoul, suite à une erreur de parcours et à l'impossibilité de livrer un classement.

8 –CTS :

Jusqu'à présent, les déplacements en commun (PRO-CAZ) se déroulent bien. Pour ce qui relève des Championnats France, nous n'avons malheureusement pas pu obtenir de quotas en commun, à l'exception des France de l'avenir.

9 – Contrat Véhicule Ford :

Le contrat arrive à terme en Juillet. Deux solutions : prorogation ou rachat. La majorité opte pour la prorogation du contrat pour 6 mois. Janvier 2018

10 – Problème des signaleurs :

Que peut-on envisager pour se prémunir de problèmes de signaleurs ?

Le Comité Régional, a en effet dû faire face à deux incidents lors du Tour PACA et du Championnat Régional Masters. Les formations à l'adresse des signaleurs peuvent être une solution. C'est ce qui est retenu dans le cadre du CNDS.

11 – Commissions :

Ecole de Vélo – M. GANTEAUME, nous informe du bon déroulement des programmes Ecoles de vélo tout au long de l'année, avec une centaine de participants.

Le stage de préparation sur deux jours s'est bien déroulé. Dominique Mellet étant le responsable, et formateur du groupe. Il semblerait que deux jours soient un peu juste, et que pour avoir une bonne cohésion de groupe, passer à quatre jours serait bénéfique.

Travail sur les 5 groupes d'activités.

A noter la participation de deux coureurs supplémentaires au TFCJ (un benjamin et un minime).

TFJC du 29 Juin au 2 Juillet, à Narbonne.

VTT – C. GAMBA,

En ce qui concerne le Championnat de PACA de VTT XC, le Comité de Provence est bien représenté, par contre la Côte d'Azur, moins car le Championnat n'est pas obligatoire chez eux pour prétendre la participation au France.

Descente aux Orres – 1/2 Juillet 2017

Carole, nous informe qu'il y a de nouvelles disciplines VTT, en pleine expansion, mais qu'elles ne sont pas reconnues par la FFC.(DH urbaine/ RDH)

Questions diverses et Tour de table :

Projet RANDO Vélo VAE.

Initialement prévue le 15 Octobre Celle-ci sera reportée au 1^{er} trimestre 2018, sur le site de la Sainte Victoire. Les partenaires ne pouvant répondre aux besoins, à une date aussi proche du Roc d'Azur.

Formation : VTT RANDO, a sollicité le Comité Régional pour un soutien financier au profit d'une jeune arbitre en formation. Il considère anormal de la voir déboursier sur ses deniers personnels des sommes liées à l'hébergement ou la restauration.

Carole GAMBA, indique que l'intéressée n'était pas tenue à certains déplacements. Après discussion la demande de soutien financier n'est pas retenu.

Coupe de France VTT : Reversement au club ACME

Le président désire arrêter une bonne fois pour toute les modalités de reversements ou non des sommes versées par la FFC au Comité Régional, sur l'organisation de manche de coupe de France. Dans la mesure où le Comité Régional n'est pas tenu de reverser aux clubs organisateurs et après discussion notamment pour ne pas

compromettre le modèle économique actuel, la majorité se prononce pour le maintien de ces sommes à l'avenir au Comité Régional.

Déplacement des pilotes BMX Sarrians :

Une demande de soutien financière à hauteur de 500 euros est demandée, pour deux pilotes en plus de la sélection pour les Championnats d'Europe. La majorité se prononce contre.

Réunion pour la fusion, prévue le 1^{er} Juillet 2017, à 17 h 30.

BMX – M. MARTINEZ,

La saison s'est bien passée, avec un championnat de Provence remarquable, à Pernes les Fontaines avec 396 participants et suite à la finale à Vitrolles, un bilan positif de la Coupe de Provence courue sur 8 manches, avec un total de 3315 participants donnant une moyenne de 414 pilotes, par manche.

- 58 pilotes qui montent au TFBMX, à NazelleNegrone (37)
- 37 pilotes inscrits au Challenge National et 60 au Championnat de France à Bordeaux du 7 au 9 Juillet 2017.
- Le Championnat d'Europe aura lieu du 13 au 16 Juillet, sur le même site du France, à Bordeaux ou de nombreux pilotes Provençaux représenteront notre pays.

En concertation avec son homologue de la Côte d'Azur, une réunion de préparation à la fusion, réunissant tous les clubs de la discipline du futur Comité PACA est programmée début septembre 2017.

CYCLO-CROSS – R. BECK, prépare le calendrier depuis le mois de Mai, et il aimerait proposer un pré calendrier cyclo-cross pour validation courant Juillet.

Le Championnat PACA Cyclo-cross, se déroulera au BEAUSSET (var)

FEMININES – B. VENDELLI, nous informe que les déplacements en commun (CAZ-PRO) se déroulent bien, et qu'il y a une bonne entente entre les filles.

Déplacement en Auvergne, les 22 et 23 Juillet, pour la finale des minimes, cadettes.

ARBITRAGE/PISTE – MA. CANU

Constat : Les stages piste sont plus accessibles et faciles sur la piste de Hyères qu'au Vélodrome des Olives.

Championnat Régional piste : la Côte d'Azur domine.

Echange entre Marie Antoinette CANU et Guillaume GONZALEZ, sur des problèmes de désignation.

CD04 – M.CONTI, s'occupera du stand Village du Tour à Briançon. Du 14 a 16 Juillet 2017. Seront présents sur le stand commun (PRO-CAZ). Le VC la Pomme et le volontaire Service Civique CAZ.

D'autre part, il se plaint des modalités de désignation des arbitres par la RO de Sisteron.

M.CANFORA, prendra contact avec le club.

Fin de la réunion : 21 H 46